

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

EN LIGNE – RESERVATION D'UN ESPACE PUBLICITAIRE

Article 1 - Champ d'application

Toute souscription d'un ordre de publicité implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales, nonobstant toutes autres conditions portées sur les documents de l'annonceur ou de son mandataire ou donneur d'ordre.

Article 2 – Ordre de publicité

2-1 Souscription de l'ordre

L'ordre est passé par Internet ou par courrier à l'adresse suivante :

La Champagne Viticole – Mélanie VODUNGBO
17-19 avenue de Champagne – 51200 EPERNAY

Dès réception de cet ordre, celui-ci présente un caractère irrévocable. L'annonceur précise le mode de règlement (carte bancaire ou virement).

2-2 Modification de l'ordre

Toute modification de l'importance de l'ordre entraîne, s'il y a lieu, l'application d'un rappel de prix en plus ou en moins basé sur le tarif. Les modalités de modification ou annulation d'un ordre sont les mêmes que celles applicables à la souscription d'un ordre. Les délais de modification ou d'annulation d'un ordre sont de 15 jours au moins avant le lancement de la campagne.

2-3 Droit de réserve de l'éditeur

L'éditeur reste libre de refuser, conformément aux usages, l'insertion d'une publicité sans qu'il soit nécessaire pour lui de justifier son refus. Ce refus peut intervenir à tout moment avant et/ou après communication du texte ou du visuel.

Article 3 – Mise en ligne

3-1 Emplacement réservé

L'acceptation par l'éditeur d'un ordre d'insertion ne confère à l'annonceur que le droit d'occuper l'espace qui est réservé ou tout autre espace équivalent.

La responsabilité de l'éditeur ne saurait être recherchée et aucune indemnité ne serait due à l'annonceur dans le cas où l'éditeur serait amené à déplacer, neutraliser, abandonner ou supprimer l'insertion pour différentes raisons indépendantes de sa volonté telles que :

- requête de l'hébergeur du site,
- impossibilité de montage (difficultés techniques),
- nouvelle réglementation ou injonction des pouvoirs publics,
- de façon générale, tout cas de force majeure.

L'éditeur ne peut garantir que les annonceurs concurrents ne soient pas présents sur les emplacements voisins ou contigus pendant la même période.

3-2 Retard de mise en ligne

Tout retard de mise en ligne causé par un cas de force majeure n'ouvre aucun droit à dédommagement au bénéfice de l'annonceur et ne peut en aucun cas le dispenser du paiement des insertions effectivement parues.

Article 4 - Prix

4-1 Les prix sont indiqués toutes taxes comprises en euros et sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de l'ordre de publicité. Sauf accord entre les parties, le règlement s'effectue à la commande. Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé. En application des dispositions légales, tout règlement intervenant après la date de paiement figurant sur la facture entraînera le paiement de pénalités de retard dont le montant est égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire. En outre, l'ensemble des frais de recouvrement sera mis à la charge de l'annonceur.

4-2 Modalités de paiement

Le prix est payable immédiatement et en intégralité au moment de la passation de l'ordre selon les modalités suivantes :

- par carte bancaire sur le site Internet (www.lachampagneviticole.fr);
- par virement bancaire en euros sur le compte de La Champagne Viticole dont les coordonnées seront précisées au moment de la commande.

La commande est validée après son paiement effectif.

Article 5 - Durée de l'offre

Pour l'année 2011, l'offre de lancement est applicable aux clients qui auront réservé au moins une parution papier en 2010 et effectué également une commande papier

en 2011. De plus, les 15 % de remise pour toute commande passée, ne seront valables que pour les semaines de réservations sur le support Web, comprises entre le 14 février et le 31 décembre 2011.

Conformément à l'article L 441-6 et L 441-6-1 du Code de commerce, il est précisé que les conditions générales de vente peuvent être différenciées selon les catégories d'acheteurs et notamment sur les conditions de prix.

Article 6 - Litiges

L'élection de domicile est faite au siège social du Syndicat Général des Vignerons. Le contrat est soumis à la législation française. Il est expressément attribué compétence au Tribunal de grande instance de l'éditeur.

Article 7 - Renonciation

Le fait pour l'éditeur de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une quelconque des clauses des présentes ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 8 - Protection des données personnelles

En application de l'article 27 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et Libertés », l'annonceur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui le concernent.

Il peut exercer ce droit :

- par email à Mélanie VODUNGBO : mvodungbo@sgv-champagne.fr
- par courrier : La Champagne Viticole – Mélanie VODUNGBO - 17-19 avenue de Champagne – 51200 EPERNAY

Article 9- Archivage et preuve

Les données conservées dans la base de données de La Champagne Viticole font force probante des ordres passés sauf erreur manifeste dont l'annonceur apporte la preuve. Ce dernier ayant la possibilité de vérifier l'exactitude des données saisies, il en assumera seul les conséquences en cas d'erreur.

Article 11 – Propriété intellectuelle

Tous les éléments du site sont et restent la propriété intellectuelle et exclusive de l'éditeur. Personne n'est autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site qu'ils soient visuels ou sonores.

Tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans accord écrit exprès de l'éditeur.

Article 12 – Réclamation

Pour toute réclamation, l'annonceur pourra envoyer son courrier à l'adresse suivante : La Champagne Viticole - Mélanie VODUNGBO – 17/19 avenue de Champagne – 51200 EPERNAY ou bien par mail mvodungbo@sgv-champagne.fr

Article 13 – Garantie et responsabilité

L'annonceur sera seul responsable du contenu (texte, visuel) de son insertion. Il garantit l'éditeur de tous recours à cet égard et l'indemniser de tous les préjudices qu'il subirait de ce fait.

En aucun cas la responsabilité de l'éditeur ne pourra être recherchée si le défaut ou le retard d'insertion résulte du non respect par l'annonceur de l'une quelconque des présentes conditions générales ou de ses spécifications techniques et aucune modification de l'engagement notamment prix, période ou durée ne pourra être réclamée.

En tout état de cause, dans l'hypothèse où la responsabilité de l'éditeur serait retenue, celle-ci sera limitée au remboursement du prix correspondant à l'annonce considérée, à l'exclusion expresse de tout préjudice indirect, commercial, d'image ou immatériel subi par l'annonceur.